

Procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 12 avril 2022

18h30 à Guilhaud Granges

Etaient présents : Mesdames CHAZAL, CLEMENT, FOURNIER, JAUBERT, JUNG, ROSSI, Messieurs ANGELI, BARNERON, BELLIER, BONNET, BRARD, DARD, DUBAY, GAUTHIER, HOURDOU, LABADENS, MIZZI, ROMAIN, VASSY

Etaient excusé(e)s : M. AVOUAC pouvoir à MIZZI, M. BROCHIER pouvoir à CLEMENT, M. BRUNET, M. CHAUMONT pouvoir à JUNG, M. CHOVIN pouvoir à BRARD, M. DELOCHE pouvoir à BELLIER, M. DUCLAUX pouvoir à HOURDOU, M. EYSSAUTIER pouvoir à BONNET, Mme. GAUCHER pouvoir à ROSSI, M. SOULIGNAC, Mme. GENTIAL pouvoir à GAUTHIER, Mme. GIRARD pouvoir à CHAZAL, Mme GUILLON, Mme. LAMBERT pouvoir à DARD, M. LARUE pouvoir à JAUBERT, M. MONTIEL pouvoir à DUBAY, M. MORIN pouvoir à ANGELI, Mme. PLACE pouvoir à BARNERON, M. TEUFERT pouvoir à BONNET, M. VALETTE, M. VALLA pouvoir à LABADENS, M. VALLON.

Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 19

Nombre de pouvoirs à l'ouverture de la séance : 17

Ordre du jour

Information sur les décisions prises par le Bureau

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Procès-verbal de la réunion du 1^{er} février 2022
3. SCoT : point d'avancement sur les travaux du groupe de travail « bilan et évaluation du schéma »
4. SCoT : Conférence des SCoT AURA
5. SCoT : démarche InterSCoT
6. Budget : Compte de Gestion 2021
7. Budget : Compte Administratif 2021
8. Syndicat : Rapport d'Activité 2021

Questions diverses

Lionel BRARD ayant constaté que le quorum est atteint ouvre la séance à 18h40.

Lionel BRARD donne lecture des excusés et des pouvoirs. Il note que depuis plusieurs séances l'atteinte du quorum difficile et regrette que peu d'élus aient pu se déplacer.

Information sur les décisions prises par le Bureau ou courrier du Président

Elaboration du PLU de Valence	Avis favorable avec remarques
Modification simplifiée n°2 du PLU de St-Sylvestre	Avis favorable avec remarque
Révision du PLU de Saint-Barthélémy-le-Plain	Avis favorable avec réserves et remarques

1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Anne Jung est désignée secrétaire de séance.

2. Procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2022

En l'absence de remarque, le PV de la séance du comité syndical du 1^{er} février dernier est approuvé à l'unanimité.

Mise aux voix :

- Nombre de votants : 19
- Pouvoirs : 17
- Pour : 36
- Mesdames CHAZAL (pouvoir de GIRARD), CLEMENT (pouvoir de BROCHIER), FOURNIER, JAUBERT (pouvoir de LARUE), JUNG (pouvoir de CHAUMONT), ROSSI (pouvoir de GAUCHER), Messieurs ANGELI (pouvoir de MORIN), BARNERON (pouvoir de PLACE), BELLIER (pouvoir de DELOCHE), BONNET (pouvoirs de EYSSAUTIER et TEUFERT), BRARD (pouvoir de CHOVIN), DARD (pouvoir de LAMBERT), DUBAY (pouvoir de MONTIEL), GAUTHIER (pouvoir de GENTIAL), HOURDOU (pouvoir de DUCLAUX), LABADENS (pouvoir de VALLA), MIZZI (pouvoir de AVOUAC), ROMAIN, VASSY.
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le Comité syndical adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2022.

3. SCoT : point d'avancement sur le bilan et évaluation du SCoT

Xavier ANGELI présente l'avancement des travaux sur le bilan et l'évaluation du SCoT.

Trois axes ont été travaillés ces dernières semaines :

- L'avancement de la réalisation du rapport technique du bilan, tant sur le fond que sur la forme et renseignement des thématiques des mobilités, de l'urbanisme commercial ainsi que de l'agriculture.

Dés éléments statistiques sont présentés.

Annie FOURNIER s'interroge sur le nouveau dynamisme que l'on identifie dans les espaces périurbains et ruraux.

Xavier ANGELI indique que la répartition notamment en matière de construction de locaux est mieux équilibrée entre l'urbain, le péri-urbain et le rural. C'est un des objectifs du SCoT de permettre le développement d'activités au plus près des habitants.

Lionel BRARD rappelle que le SCoT favorise et accompagne le développement des communes rurales.

Lionel BRARD note que la stagnation de la SAU après plusieurs décennies de diminution, est un marqueur important. La décrue est enrayée. Elle témoigne objectivement de l'efficacité de la politique de sobriété foncière conduite sous l'égide du SCoT depuis 2016. Il faut ajouter à cela le fait que la déprise agricole pour des raisons totalement indépendantes de l'urbanisation a été une cause importante de la diminution de la SAU.

Philippe LABADENS note que si la profession agricole tend à se professionnaliser de plus en plus, le manque de main d'œuvre notamment saisonnière est plus fréquent.

Jean-Louis VASSY note un changement dans les pratiques, notamment pour le développement des ZA, dans lesquelles aujourd'hui on cherche à optimiser l'espace.

- La réalisation d'un questionnaire à destination des élus communaux. Il a été complété notamment par des questions qualitatives sur l'accompagnement du syndicat et la perception des densités.

Xavier ANGELI invite chaque membre du comité à y participer et à faire circuler l'information.

Lionel BRARD précise que le questionnaire sera accompagné d'éléments pour expliquer le rôle et les missions du SCoT de manière à ce que les élus non familiers du SCoT puissent à avoir les informations utiles.

Philippe HOURDOU propose un renvoi vers le rapport d'activité pour ceux qui souhaiteraient en savoir plus sur le SCoT et le syndicat.

Celui-ci sera imprimé et transmis à l'ensemble des communes avec le courrier d'accompagnement du questionnaire.

- Un bureau d'études a été retenu pour conduire le bilan environnemental du SCoT et la mise à jour de l'EIE sur les communes de l'ancien Pays de Saint Félicien. La réunion de lancement aura lieu le 15 avril.

Par ailleurs une page spécifique sur le bilan a été créée sur le site du syndicat.

Le Comité syndical prend acte de l'avancement des travaux et valide les suites à donner pour conduire le bilan et l'évaluation du SCoT.

4. SCoT : Conférence des SCoT AURA

Jean-Louis BONNET présente l'avancée des discussions de la conférence des SCoT AURA. Il est important d'y faire valoir la position du Grand Rovaltain qui a été vertueux ces dernières années et peut prétendre à poursuivre ses objectifs.

Il ajoute que la conférence des SCoT a introduit des espaces fonctionnels (présentés comme des regroupements de SCoT) arbitrairement, sans l'accord des SCoT.

Lionel BRARD indique que les premiers projets de contribution préparés par la conférence régionale propose une cartographie des espaces dits de dialogue comme échelle à laquelle pourrait être définie par le SRRADDET un objectif chiffré de réduction de la consommation foncière. Un objectif mutualisé à répartir ensuite entre les SCoT de l'espace en question. Cela revient à renvoyer aux 6 SCoT Drôme Ardèche le soin de répartir entre eux l'effort de réduction. C'est un non sens. Aucun autre SCoT n'a qualité pour définir à notre place nos objectifs dont dépendent nos densités de logement à l'hectare. La conférence a placé d'office et sans nous demander notre avis le SCoT du Grand Rovaltain dans un espace Drôme Ardèche regroupant l'ensemble des SCoT 07-26 .

En dehors d'une procédure légale de révision, il n'appartient pas à un SCoT d'accepter de revoir des éléments déjà approuvés et aussi fondamentaux que le rythme de la consommation foncière ou les densités, qui découlent du PADD. A fortiori, il n'est pas acceptable qu'un regroupement de SCoT décide collectivement de se répartir un objectif de réduction de la consommation foncière.

Lionel BRARD rappelle que la loi Climat et Résilience, dans son article 194, prévoit une dérogation conditionnelle pour les SCoT approuvés avant le mois d'août 2021 qui prévoient des objectifs chiffrés de réduction de la consommation d'ENAF d'au moins un tiers par rapport à la consommation réelle observée au cours de la période décennale précédant l'arrêt du projet de SCoT. Soit la période 2006-2016 en ce qui nous concerne. Notre SCoT remplit cette case et nous entendons demander à la région qu'elle nous applique cette disposition légitime..

Le bilan du SCoT, qui sera transmis à l'Etat à l'automne 2022, justifiera que le schéma du Grand Rovaltain est éligible à cette dérogation.

Le Comité syndical prend acte de l'avancement des travaux de la conférence des SCoT.

5. SCoT : démarche InterSCoT

Lionel BRARD rappelle qu'une réunion a eu lieu le 31 mars dernier à l'initiative de notre syndicat, à Guilherand Granges sous la présidence de Sylvie GAUCHER. Elle a réuni les présidents des 6 SCoT implantés en Ardèche et en Drôme, accompagnés d'un(e) vice-président(e).

Chaque territoire a pu présenter ses grands chantiers en cours ou à venir. Il a été rappelé que le Grand Rovaltain est en phase de bilan et que celui-ci atteste de l'efficacité de la maîtrise de la consommation foncière dans le Grand Rovaltain. Nous avons indiqué aux participants revendiquer le bénéfice de la dérogation prévue par l'article 194 de la loi Climat et Résilience.

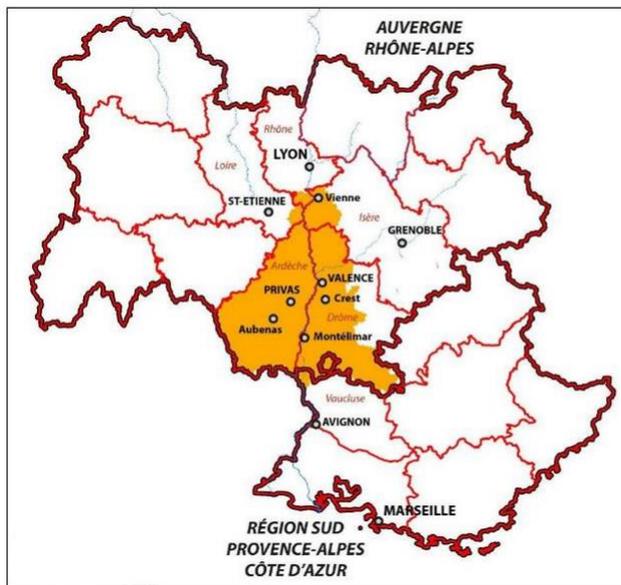
Lionel BRARD indique que les points de vue ont été dans l'ensemble plutôt convergents sur l'opportunité d'un InterSCoT et de son périmètre.

Nous avons indiqué être « partant » pour un interSCOT sous réserve de l'accord du comité syndical . Nous avons également insisté sur le fait que nous n'accepterions de participer à un interSCOT 07-26 que pour autant que ce dernier ne participe pas à la définition des objectifs de réduction de la consommation foncière.

Les SCoT présents ont semblé partager ce point de vue avec des nuances.

L'InterSCoT d'Ardèche-Drôme pourrait être un espace de coopération et de partage de retours d'expérience entre nos territoires qui regroupent plus d'un million d'habitants et 715 communes.

Il a été prévu que l'InterSCoT se réunisse 1 fois par an autour de sujets d'actualité et d'un chantier commun. Le premier chantier retenu est celui de la ressource en eau car elle concerne tous les territoires. Cette thématique renvoie aux capacités d'urbanisation, de développement économique, de tourisme, de navigation et de biodiversité.



- 6 SCoT
- Sur 6 Départements
- Sur 2 Régions
- Des territoires non couverts par un SCoT
- 4 PNR
- Grande diversité de territoires

715 communes
(18% AURA)

1 045 000 habitants
(13% AURA)

11 418 km²
(16% AURA)

Mise aux voix :

Nombre de votants : 19

Pouvoirs : 17

- Pour : 36

Mesdames CHAZAL (pouvoir de GIRARD), CLEMENT (pouvoir de BROCHIER), FOURNIER, JAUBERT (pouvoir de LARUE), JUNG (pouvoir de CHAUMONT), ROSSI (pouvoir de GAUCHER), Messieurs ANGELI (pouvoir de MORIN), BARNERON (pouvoir de PLACE), BELLIER (pouvoir de DELOCHE), BONNET

GRAND ROVALTAIN

Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale
du Grand Rovaltain Drôme-Ardèche

(pouvoirs de EYSSAUTIER et TEUFERT), BRARD (pouvoir de CHOVIN), DARD (pouvoir de LAMBERT), DUBAY (pouvoir de MONTIEL), GAUTHIER (pouvoir de GENTIAL), HOURDOU (pouvoir de DUCLAUX), LABADENS (pouvoir de VALLA), MIZZI (pouvoir de AVOUAC), ROMAIN, VASSY.

- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le comité syndical adopte à l'unanimité la participation du SCoT du Grand Rovaltain à un InterSCoT des SCoT d'Ardèche et de Drôme sous réserve qu'il ne participe pas même indirectement à la définition des objectifs de réduction de la consommation foncière sur le territoire du Grand Rovaltain

6. Budget : Adoption du Compte de gestion 2021

Christian GAUTHIER présente les éléments du Compte de Gestion 2021. Il indique que celui-ci est conforme aux écritures passées par le syndicat en 2021 telles qu'elles apparaissent dans le Compte Administratif du syndicat.

Mise aux voix :

- Nombre de votants : 19
- Pouvoirs : 17
- Pour : 36
- Mesdames CHAZAL (pouvoir de GIRARD), CLEMENT (pouvoir de BROCHIER), FOURNIER, JAUBERT (pouvoir de LARUE), JUNG (pouvoir de CHAUMONT), ROSSI (pouvoir de GAUCHER), Messieurs ANGELI (pouvoir de MORIN), BARNERON (pouvoir de PLACE), BELLIER (pouvoir de DELOCHE), BONNET (pouvoirs de EYSSAUTIER et TEUFERT), BRARD (pouvoir de CHOVIN), DARD (pouvoir de LAMBERT), DUBAY (pouvoir de MONTIEL), GAUTHIER (pouvoir de GENTIAL), HOURDOU (pouvoir de DUCLAUX), LABADENS (pouvoir de VALLA), MIZZI (pouvoir de AVOUAC), ROMAIN, VASSY.
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le Comité syndical adopte à l'unanimité le compte de gestion du budget 2021 établi par le Trésorier.

7. Budget : Adoption du Compte Administratif 2021

Christian GAUTHIER présente le Compte Administratif 2021. Il rappelle que l'exercice 2021 est clos sur un excédent mais compte tenu des études à conduire en 2022 le taux de participation par habitant devra être réinterrogé pour le prochain exercice.

Lionel BRARD quitte l'assemblée pour le débat et le vote.

Christian GAUTHIER note que le report du résultat antérieur en fonctionnement est dû au transfert à titre exceptionnel entre investissement et fonctionnement.

Il rappelle que l'excédent d'investissement, constitué par les amortissements des dernières années, devrait être consommé pour la révision du SCoT.

Mise aux voix :

- Nombre de votants : 18
- Pouvoirs : 16
- Pour : 34
- Mesdames CHAZAL (pouvoir de GIRARD), CLEMENT (pouvoir de BROCHIER), FOURNIER, JAUBERT (pouvoir de LARUE), JUNG (pouvoir de CHAUMONT), ROSSI (pouvoir de GAUCHER), Messieurs ANGELI (pouvoir de MORIN), BARNERON (pouvoir de PLACE), BELLIER (pouvoir de DELOCHE), BONNET (pouvoirs de EYSSAUTIER et TEUFERT), DARD (pouvoir de LAMBERT), DUBAY (pouvoir de MONTIEL), GAUTHIER (pouvoir de GENTIAL), HOURDOU (pouvoir de DUCLAUX), LABADENS (pouvoir de VALLA), MIZZI (pouvoir de AVOUAC), ROMAIN, VASSY.
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le Comité syndical adopte à l'unanimité le Compte administratif 2021.

8. Syndicat : Rapport d'activité 2021

Lionel BRARD rappelle qu'il est important de valoriser l'ensemble du travail fait par le syndicat qui est très actif aux côtés des communes comme l'illustre le nombre d'avis rendu. L'accompagnement en amont des projets des communes et le dialogue entre les communes, la commission d'urbanisme et le bureau, tel que mis en place par le syndicat permet d'émettre des avis souvent favorables. Il note que de nombreuses communes, parfois petites et avec des moyens limités, arrivent à produire des PLU de grandes qualités tout en s'appropriant les enjeux du territoire dont le SCoT.

Mise aux voix :

- Nombre de votants : 19
- Pouvoirs : 17
- Pour : 36
- Mesdames CHAZAL (pouvoir de GIRARD), CLEMENT (pouvoir de BROCHIER), FOURNIER, JAUBERT (pouvoir de LARUE), JUNG (pouvoir de CHAUMONT), ROSSI (pouvoir de GAUCHER), Messieurs ANGELI (pouvoir de MORIN), BARNERON (pouvoir de PLACE), BELLIER (pouvoir de DELOCHE), BONNET (pouvoirs de EYSSAUTIER et TEUFERT), BRARD (pouvoir de CHOVIN), DARD (pouvoir de LAMBERT), DUBAY (pouvoir de MONTIEL), GAUTHIER (pouvoir de GENTIAL), HOURDOU (pouvoir de DUCLAUX), LABADENS (pouvoir de VALLA), MIZZI (pouvoir de AVOUAC), ROMAIN, VASSY.
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le Comité syndical valide le rapport d'activité 2021 qui sera adressé aux trois EPCI membres et mis en ligne sur le site internet du syndicat.

Questions diverses et point d'information

- Contrat Vert et Bleu :
Jean-Louis BONNET rappelle que la Région a proposé au syndicat de s'engager dans la préfiguration d'un nouveau CVB. En conséquence de quoi, il a été procédé à l'embauche d'une chargée de mission pour 1 an afin de finaliser l'évaluation et de lancer la préfiguration d'un nouveau CVB.
Il informe le Comité syndical que la Région vient d'annoncer la semaine passée la fin de l'outil CVB. Cela oblige le syndicat à se questionner sur cette mission.
Lionel BRARD indique qu'il reste des soldes de subventions du CVB à aller chercher. Par ailleurs, le renforcement des compétences *biodiversité* permettra au syndicat d'accompagner le développement de l'observatoire Rovalterra.
- Développement économique : A l'initiative du syndicat, une rencontre a eu lieu le 1^{er} avril dernier sur la stratégie de développement économique des 3 EPCI du Grand Rovaltain. Le syndicat a ainsi fait le lien entre les services des 3 EPCI et alimentera le bilan du SCoT à l'appui des échanges.

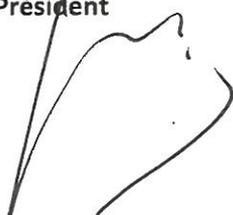
Calendrier des instances à venir

- **Bureau** vendredi 13 mai
- **Bureau** vendredi 10 juin
- **Comité syndical** mardi 28 juin

L'ordre du jour étant épuisé, Lionel BRARD lève la séance à 19h40.

Lionel BRARD

Président



Anne JUNG

Secrétaire de séance



Date	Evènements	Thématiques	Personnes Concernées
16/03	Entretiens marché EVE	Bilan du SCoT	FS / XA
17/03	Intervention Codev VRA	SCoT	JF
18/03	Conférence des SCoT – Technique	SCoT	JF
22/03	Réunion SCoT / SAGE	Eau	JF
28/03	Commission urbanisme	SCoT	JPV / ...
30/03	Conférence des SCoT – Politique	SCoT	LB
31/03	InterSCoT politique	SCoT	LB / SG
01/04	BUREAU	SCoT	Tous
01/04	Atelier stratégies dev Eco	SCoT - Dév Eco	LB / ...
08/04	COFIL 2 Evaluation du CVB	CVB	JLB
12/04	COMITE SYNDICAL – Guilhaud-Granges	SCoT	Tous
19/04	Séminaire INRAE – Expertise science/société	Rovalterra	LB
06/05	VRD – comité concertation mobilités – marchandises	Mobilités	XA
05/05	GT4 – Bilan et suivi du SCoT	Bilan du SCoT	SG / FS / XA
09/05	Conférence des SCoT – politique	SCoT	LB / SG / JLB / CG
13/05	BUREAU	SCoT	Tous
28/06	COMITE SYNDICAL	SCoT	Tous